



Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires

Délocalisations : nouveau projet de casse des services publics

Sous prétexte de la réduction de la dépense publique et dans le prolongement de sa politique de démembrement de la Fonction Publique, le gouvernement a annoncé au début de l'été un plan de restructuration de la défense nationale qui comprend plus de 54.000 suppressions d'emplois.

Des communes et des départements, notamment dans le Nord Est de la France sont gravement touchés par ces décisions brutales, la fermeture de dizaines de sites militaires portant un coup fatal à l'activité économique dans de nombreux territoires.

Pour tenter de faire croire que ces mesures pourraient être compensées, le gouvernement annonce le lancement d'un « *programme sans précédent de délocalisation des administrations centrales* ». 5 000 emplois seraient ainsi délocalisés d'ici 2012, ce qui, en tout état de cause serait loin de compenser les pertes.

La plus grande opacité entoure le détail de ces délocalisations qui selon le secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire doivent concernés tous les ministères. Les informations qui filtrent montrent que le gouvernement entend se saisir, à cette occasion, de la légitime émotion des élus locaux pour accélérer les abandons de missions et les suppressions d'emplois décidés dans le cadre de la RGPP.

Ainsi, il serait question de faire un pôle de la statistique à Metz, avec la création d'une éventuelle agence. Comment ne pas faire le lien avec les attaques menées contre l'appareil statistique public ? Déjà en 1978, le premier ministre de l'époque voulait créer un institut de statistique privé. En 2007, le gouvernement a interdit à l'INSEE de publier les chiffres du chômage parce qu'ils contredisaient le discours officiel.

Ces délocalisations ont aussi leur dimension humaine avec la mobilité forcée de personnels et de leur famille.

Au total, ces politiques n'ont ainsi rien à voir avec un développement équilibré du territoire. Elles visent tout au plus à masquer le coût social des politiques libérales à l'oeuvre.

Des projets de délocalisations similaires avaient été projetés au début des années 1990, mais les luttes menées à l'époque avaient, dans leur grande majorité empêchées qu'ils aboutissent.

L'UGFF-CGT appelle toutes ses composantes à interpeller les ministres, à combattre ces délocalisations et à agir partout pour le maintien et le développement de services publics utiles à la population, garantissant ses droits dans l'égalité de traitement.

Montreuil, le 17 septembre 2008